

Le budget—M. Danforth

res pour faire échec à l'importation de denrées alimentaires chez eux au cas où cette importation serait au détriment de leur pays dans un avenir prochain. Ils ne songent pas seulement au présent, mais à l'avenir et c'est justement ce qui s'impose chez nous—une politique agricole à longue portée, mais c'est une chose que nous n'avons jamais connue depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel.

Le gouvernement prévoit que cette diminution tarifaire de 1½c. la livre se répercutera sur le consommateur. Dans bien des cas, c'est une question de vie ou de mort pour le producteur primaire, mais si vous voulez mon avis, la réduction de 1½c. la livre ne viendra jamais à bout de la complexité de la chaîne alimentaire pour atteindre le consommateur.

Des voix: Bravo!

M. Danforth: Parler d'une politique chaotique! J'aimerais démontrer quelle sorte de politique chaotique nous avons aujourd'hui. Nous avons un gouvernement qui subventionne la construction d'usines de congélateurs, d'entrepôts frigorifiques, d'entrepôts de gaz et d'entrepôts publics. En même temps, il fait disparaître certains droits particuliers, certaines surtaxes sur les fruits et les légumes, qui ont pour effet d'abréger la saison et de rendre absolument inutile tout investissement dans la réfrigération et l'entreposage de toutes sortes. D'une part, le gouvernement invite les producteurs primaires à aller de l'avant et à faire sienne sa politique, et d'autre part, il leur dit: si vous le faites, vous tomberez en faillite d'autant plus rapidement.

Non seulement le gouvernement a réduit ces tarifs sans consulter quiconque dans l'industrie, mais je voudrais faire ressortir bien clairement qu'au moment de l'adoption de cette politique, le ministre de l'Agriculture n'a pas été consulté ou encore il ne s'en est pas occupé ou il n'a pas compris les ramifications de la baisse des tarifs. Je connais le ministre de l'Agriculture actuel. Je connais ses antécédents et je sais que tout ceci s'est déroulé sans qu'il ait été consulté d'une manière ou d'une autre. On a abaissé les tarifs sur les jus d'agrumes, les fruits et les légumes importés au pays au moment où les conserveries et les producteurs primaires négociaient leurs contrats. Je prédis que ces mesures auront des effets désastreux sur la négociation de ces contrats. Le gouvernement ne se rend pas compte de ce qu'il a fait.

J'ai reçu un appel téléphonique d'un des gros producteurs de choux, denrée de consommation courante. Il est l'un des plus importants producteurs de choux de ma région. A la suite de ce que l'on considère comme une légère réduction des tarifs, il a décidé de ne pas semer une seule graine cette année parce qu'il est d'avis qu'avec ce programme il ne pourrait réaliser aucun bénéfice. Un homme a dû abandonner ses affaires à la suite de la politique appliquée par le présent gouvernement.

Des voix: Quelle honte!

M. Danforth: Lorsque le ministre des Finances a adopté cette mesure, il était manifeste pour nous, de ce côté-ci de la Chambre, qu'il n'entendait rien à la structure tarifaire des fruits et des légumes qui diffère de celle des autres produits manufacturés. Lorsqu'il a mentionné des délais précis pour l'application d'un droit particulier puis d'une surcharge, il aurait dû se souvenir que l'industrie avait convenu de ces délais précis au cours des années 30 et non pas des années 70. C'était avant que les nouvelles recherches aient permis aux Canadiens de prolonger la période

de production, en commençant plus tôt au printemps, en finissant plus tard à l'automne et en mettant sur pied une industrie de serres chaudes qui a rendu possible la production durant les mois d'hiver.

Maintenant, que s'est-il produit? Lorsque le tarif, j'entends le peu qu'il en reste, est réduit à l'égard de ces périodes déterminées, les producteurs suppriment leur production, soit précoce soit tardive. On a ensuite retiré les surcharges sur plusieurs de nos fruits et légumes tendres et de ce fait, empêché toute production rentable, car ces fruits et ces légumes étaient, bien souvent, protégés par cette surcharge et non par le droit qu'on y avait attaché. La structure des prix des importations était telle que la surcharge l'emportait de beaucoup sur le droit. Les produits importés valaient beaucoup plus, mais on n'en a tenu aucun compte. En fait, en permettant aux légumes frais des États-Unis d'entrer au Canada à un moment où nous n'en produisons pas, le gouvernement a contrecarré les intérêts de notre conserverie qui absorbe la récolte que les agriculteurs se sont engagés à produire.

Cette mesure va exercer de graves effets sur les contrats actuels, car les transformateurs devront, pour demeurer en affaires, conclure avec les producteurs canadiens des contrats à un prix suffisamment bas pour concurrencer les fruits et légumes frais importés. C'est une situation presque impossible. Les droits de douane applicables à certains fruits en conserve ont été abaissés à tel point que ces seuls changements, sans compter la dévaluation du dollar américain, absorbent tout le bénéfice possible sur une caisse de fruits en conserve canadiens. Et quand il n'y a pas de bénéfice, il n'y a pas de production.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

[Français]

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je suis enchanté de pouvoir participer cet après-midi au débat sur le budget.

Je me dois d'abord de féliciter mon collègue, le ministre des Finances (M. Turner), de son excellent budget. Il s'agit d'un budget non seulement réaliste et réfléchi, mais également généreux et profondément humain.

L'aspect que je vais tenter de traiter au cours de mes remarques sera la portée, l'influence du budget et des grands programmes du gouvernement relatifs à l'économie des provinces atlantiques, et plus particulièrement à ma province du Nouveau-Brunswick.

L'*Atlantic Advocate*, au cours de sa revue du mois de décembre, rapportait cette affirmation que je crois très juste du très honorable premier ministre (M. Trudeau) à l'effet «qu'aucun gouvernement fédéral, dans l'histoire du Canada, n'a manifesté son souci du bien-être de la population des provinces atlantiques par autant d'efforts et autant de subventions que le gouvernement actuel.»

Sur le plan humain, l'idéal de l'égalité des chances pour tous les Canadiens est absolument fondamental. C'est dans cet esprit que les paiements de péréquation permettent aux provinces moins favorisées d'établir des services publics comparables à ceux des provinces plus fortunées.

Comme on le sait, l'an dernier, les paiements de péréquation s'élevaient pour la Nouvelle-Écosse à \$135 par habitant, à \$164 pour le Nouveau-Brunswick, à \$213 pour Terre-Neuve et à \$215 pour l'Île du Prince-Édouard. Sans cet apport généreux, mais juste, du gouvernement central, les provinces atlantiques ne pourraient tout simplement